

IRAK

Craintes de violations graves des règles de la guerre à Fallouja

Index AI : MDE 14/056/2004

ÉFAI

Vendredi 12 novembre 2004

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International s'inquiète de la violation des règles de la guerre, destinées à protéger civils et combattants, dans les affrontements en cours à Fallouja. Des dizaines de civils auraient été tués lors de combats opposant les forces américaines et irakiennes aux insurgés. Amnesty International craint que des civils n'aient été tués, en violation du droit international humanitaire, les parties au conflit n'ayant pris aucune des précautions nécessaires à la protection des non-combattants. La situation humanitaire de la ville serait très précaire.

Vingt membres du personnel médical et des dizaines d'autres civils ont été tués lors d'un tir de missile sur une clinique le 9 novembre, selon un médecin ayant survécu à l'attaque. On ne sait pas si le missile a été tiré par des forces sous commandement américain ou par des insurgés. Également le 9 novembre, selon la presse, un garçon de neuf ans serait mort après avoir été touché au ventre par des éclats d'obus. Ses parents n'ont pu l'amener à l'hôpital en raison des combats qui faisaient rage. L'enfant est mort en quelques heures, après avoir perdu beaucoup de sang et a été enterré dans le jardin de ses parents, la situation étant trop dangereuse pour qu'ils s'aventurent à l'extérieur. Une femme et ses trois filles auraient été tuées dans le bombardement de leur maison.

Le 11 novembre, l'émission de télévision britannique *Channel Four News* a diffusé des images sur lesquelles on voyait un soldat américain tirer un coup de feu, apparemment en direction d'un insurgé blessé se trouvant hors champ de la caméra. Le soldat s'en allait ensuite en disant « *Il est parti* ». Selon le droit international humanitaire, les forces américaines ont l'obligation de protéger les hommes mis hors de combat. Amnesty International demande aux autorités américaines d'enquêter immédiatement sur cette affaire.

Amnesty International est préoccupée par le fait que les porte-parole militaires américains ont fourni des estimations du

nombre de morts dans le camp des insurgés – plusieurs centaines – mais aucune estimation du nombre de morts et de blessés civils. L'organisation demande instamment à toutes les parties impliquées dans la confrontation militaire de faire tout leur possible pour épargner les civils.

Les insurgés auraient également violé les règles du droit international humanitaire, selon certaines informations. Dans un cas, des Irakiens seraient sortis d'un bâtiment en agitant un drapeau blanc. Un *marine* se serait approché du groupe et aurait été alors pris sous le feu des insurgés. Un responsable militaire américain en Irak a également accusé les insurgés de stocker des armes dans des mosquées et des écoles. Des insurgés auraient ouvert le feu depuis une mosquée le 10 novembre.

Toutes les violations du droit international humanitaire et relatif aux droits humains doivent faire l'objet d'enquêtes et les auteurs présumés d'attaques illégales, notamment celles visant délibérément des civils, d'attaques disproportionnées menées sans discrimination et d'homicides de personnes blessées doivent être traduits en justice.

Plus de 10 000 *marines* et 2 000 membres des forces de sécurité irakienne ont lancé lundi soir une attaque sur Fallouja, contrôlée par les insurgés depuis avril 2004. Au moins la moitié des résidents de Fallouja auraient fui la ville avant l'offensive. Toutefois, selon la presse, des dizaines de milliers de civils s'y trouveraient encore. De plus en plus d'inquiétudes se font jour concernant une possible crise humanitaire, la nourriture, l'eau et les médicaments venant à manquer et l'électricité étant coupée. De nombreux blessés n'ont pu être soignés en raison des combats. La Société du Croissant-Rouge irakien a déclaré avoir demandé au gouvernement intérimaire irakien et aux forces américaines l'autorisation de distribuer une aide alimentaire d'urgence aux civils de Fallouja et d'envoyer une équipe médicale dans l'hôpital principal mais n'avoir reçu aucune réponse.

Dans une déclaration rendue publique le 4 novembre, Amnesty International a rappelé aux États-Unis d'Amérique et au gouvernement intérimaire de l'Irak qu'ils étaient légalement tenus d'observer à tout moment les règles inscrites dans tous les traités applicables relatifs au droit humanitaire et aux droits humains auxquels ils sont États parties ainsi que les règles du droit international coutumier s'appliquant à tous les États. L'organisation a également demandé aux groupes armés de

Fallouja de respecter les règles juridiquement contraignantes du droit international. ●

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le communiqué de presse [Irak. Fallouja : l'assurance doit être donnée que les civils seront protégés](#) (index AI : MDE 14/054/2004) sur le site d'Amnesty International.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>